

préjugés, de leur bon sens aussi, et demandons-nous ce qu'il y aurait à penser si nous étions à leur place. Voilà la vraie note historique—il faut tout savoir si l'on se mêle de juger les autres.

Le mécanisme politique et administratif anglais était regardé comme chose étrangère, par là même non désirable. L'imposer eût été agir à la Bismark, tyranniquement, rien de plus rien de moins. Il n'en était pas ainsi du commerce devenu libre—cela parlait tout seul et flattait les cultivateurs, ouvrait la porte à l'espérance d'un temps plus favorable au bonheur des familles. Point de complication, mais le meilleur système de tout: argent comptant et pas de limite à la production si l'on voulait s'en donner la peine. Comment les Canadiens pouvaient-ils regretter ce qui leur avait toujours nui?

Voilà pour ce qui concerne le grand changement de régime.

Celui qui lirait par dessus mon épaule ne manquerait pas de dire: "Hé! la situation ne paraissait pas si bonne que cela puisqu'il y a eu de la résistance."

Toujours la confusion des dates! Nous ne sommes pas arrivés aux époques de troubles.

Cependant, il faut noter que George III n'attendit qu'un an après le traité de cession pour commencer à faire des siennes. En premier, il changea ses ministres pour s'entourer de très humbles et obéissants serviteurs. Pour l'Angleterre, c'était une mauvaise affaire, mais le Canada ne s'en ressentit et ne s'en aperçut que peu, grâce au gouverneur Carleton. Ce qui parut visible fut la tendance à introduire les lois anglaises dans la colonie, mais dans cette voie la révolution américaine arrêta court et le souverain et ses conseillers et tout le parlement de Londres. Le bill dit *de Québec* que Carleton fit passer en 1773 remit les choses au point.

Des années s'écoulèrent durant lesquelles le parti des faux Anglais dont j'ai déjà fait mention s'agita dans le vide. Haldimand, de 1778 à 1783, tint ces troubles-fêtes sous les verrous.

Sur la période de 1674 à 1783, nous n'avons qu'un ouvrage imprimé—le livre de Pierre Ducalvet,—Il a servi d'inspiration à nos écrivains. C'est une source empoisonnée, aussi nos idées en sont-elles déplorablement fausses. Il y a, aux archives nationales, une centaine de cartons chargés de manuscrits qui réfutent chacune des lignes de Ducalvet: en bref, les persécutions qui lui tirent les larmes des yeux et du cœur n'ont du rapport qu'au parti des agitateurs ci-dessus qualifiés et "nous les Canadiens" qui reparait vingt fois dans ces pages veut dire: "nous les étrangers." Tout est là.

Le temps marche, une génération se forme et les anciens s'en vont. En 1785, ce n'étaient plus les habitants de 1760 qui comptaient mais la jeunesse devenue homme à son tour. Bien des réflexions avaient passé par la tête de ceux-ci et les idées faisaient du chemin. On tomba d'accord pour demander une législature. En 1791, le parlement impérial nous l'accorda. Pitt le second,